

APPEL UNITAIRE

EN SOUTIEN A HOURIA BOUTELDJA

Le 14 décembre 2011, Houria Bouteldja, porte-parole du Parti des Indigènes de la République (PIR) comparaitra devant le tribunal de Toulouse. Elle est poursuivie pour « injure raciale contre les français » par l'Agrif, une organisation d'extrême-droite.

La raison ? Houria Bouteldja a utilisé le terme de « souchien » en référence aux partisans de l'expression « français de souche », néologisme que l'extrême-droite xénophobe s'est empressée d'orthographier « sous-chiens » afin de prêter une pensée raciste anti-blancs à la porte-parole du PIR. L'agrif et ses soutiens – Riposte laïque, Résistance républicaine et le Bloc identitaire – cherchent à obtenir par ce procès la première condamnation d'une militante politique pour « racisme anti-blanc ».

Initialement prévu pour le 12 octobre 2011, le procès a été repoussé au mercredi 14 décembre à 14 heures, au TGI de Toulouse. La justice française, qui a jugé recevable la plainte de l'Agrif, se rendra-t-elle complice des combats de l'extrême-droite contre la liberté d'expression ?



La « lepénisation des esprits » avance. L'extrême-droite cible pour cela les organisations progressistes. L'Agrif fut déjà à la manœuvre pour tenter de faire interdire la pièce « Golgotha Picnic » au théâtre Garonne, en novembre dernier à Toulouse. Les diverses actions des catholiques intégristes ont heureusement suscité une large mobilisation unitaire des forces progressistes sur notre ville.

L'Agrif s'attaque à présent à un mouvement qui dénonce la stigmatisation des populations arabes et musulmanes. Le procès fait à Houria Bouteldja montre l'alliance entre ceux qui se nomment « défenseurs de la chrétienté outragée » et les partisans d'une conception raciale de l'identité nationale.

Nous ne pouvons pas laisser l'extrême-droite occuper l'espace politique et tenter d'entraver la liberté d'expression voire d'y mettre fin, ni développer la haine xénophobe en criminalisant la parole politique. Au delà de nos divergences d'analyse, nous, signataires de cet appel, appelons l'ensemble des citoyen(ne)s, syndicats, associations et parti progressistes à se mobiliser pour la défense de la liberté d'expression, condition nécessaire de l'existence même de nos combats.

Rendez-vous mercredi 14 décembre à 13 h devant le TGI de Toulouse

**Les signataires : FSU, PCF 31, NPA 31, Europe Ecologie Les Verts
MP, Parti de Gauche 31, Convergences et alternative,
Génération Spontanées, Europaléatine Toulouse,
le CRAN Midi-Pyrénées, Egalité Toulouse Mirail 31**